



Grandes cultures



N°23
08/07/2025



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE**

Animateur filières

Céréales à paille / Maïs

Khalid KOUBAÏTI

FREDON Nouvelle-Aquitaine

khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**

e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / **Terres Inovia**

a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs

Clément GRAS / **ARVALIS**

c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : majorité en floraison BBCH (61 – 63).
- **Pucerons** : populations faibles en présence d'auxiliaires.
- **Cicadelles** : faibles progression des attaques, à surveillez.
- **Pyrale** : fin du 1^{er} vol. 2^{ème} vol à surveiller sur maïs spéciaux.
- **Sésamie** : début du 2^{ème} vol. À surveiller sur maïs spéciaux.
- **Héliothis** : captures très variables, maintenir la surveillance.
- **Diabrotica** : fortes captures en Charente avec une progression vers le nord d'ex-Poitou-Charentes, sa surveillance est de mise pour une lutte efficace.
- **Datura et Ambroisie**: quelques signalements, contrôlez vos parcelles régulièrement.

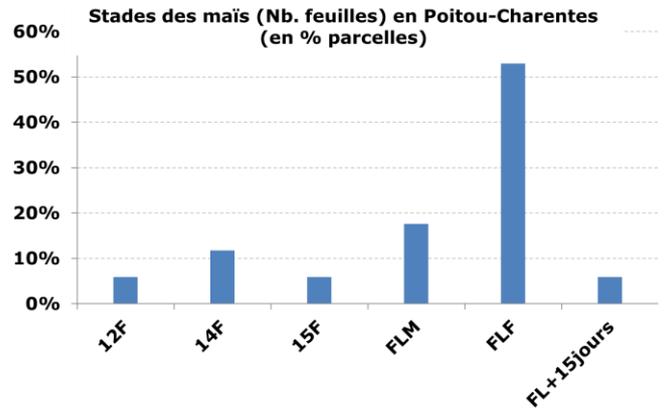
MAÏS

• **Stade phénologique et état de la culture**

Les parcelles du réseau sont entre 12 feuilles et pleine floraison (BBCH 65). La majorité des parcelles est aux stades floraison (BBCH 61 - 63).

Bien que les températures chaudes du mois de juin soient favorables pour le maïs, celles de la dernière semaine de juin ont limité sa croissance notamment dans les sols légers à faible disponibilité en eau.

Le datura ainsi que l'ambrosie sont signalés dans quelques parcelles, plus particulièrement en bordure. L'arrachage avant leur floraison (et stockage de ces plantes dans un point en bordure de parcelle) est la solution optimale en cas de faible infestation.



• **Pucerons**

Le tour de plaine effectué par la FREDON-NA dans une quinzaine de parcelles en Charente et Vienne montre une faible présence de pucerons (*Sitobion avenae* et les *Methopolophium durodum*). Les auxiliaires comme les syrphes, les coccinelles ou chrysopes sont de plus en plus observés sur les plantes.

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

ESPECES	DESCRIPTION	Stade et SEUILS D'INTERVENTIONS En nombre de pucerons par plante
 <i>Metopolophium dirhodum</i>	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs: 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs: 100 pucerons/p. Observer à la face inférieure des feuilles
 <i>Sitobion avenae</i>	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre On le distingue de <i>M. dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <i>Rhopalosiphum padi</i>	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur verte très foncée, presque noire. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles maïs risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et intervenir si les populations se développent avec peu de mortalité (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque :

Les niveaux d'infestation sont très faibles par rapport aux stades atteint par les maïs. Les auxiliaires sont présents dans de nombreuses situations. **Le risque lié aux pucerons est faible.**



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 03/06/25. [Téléchargez la liste.](#)

• Cicadelles vertes

Des symptômes d'attaques sont présents dans la majorité des situations. Selon les parcelles, ces symptômes sont notés jusqu'à la 9^{ème} feuille.

Seuil indicatif du risque : dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures.

En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).

Évaluation du risque :

Ces attaques progressent lentement et concernent généralement les feuilles basses des plantes. **Le risque est actuellement faible.**

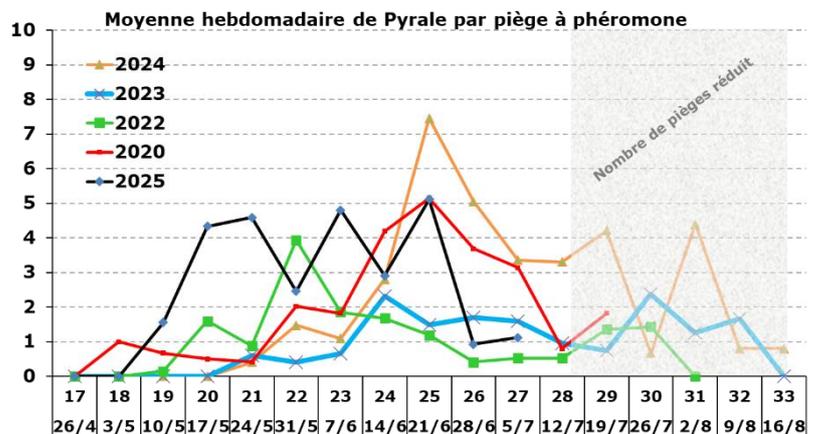
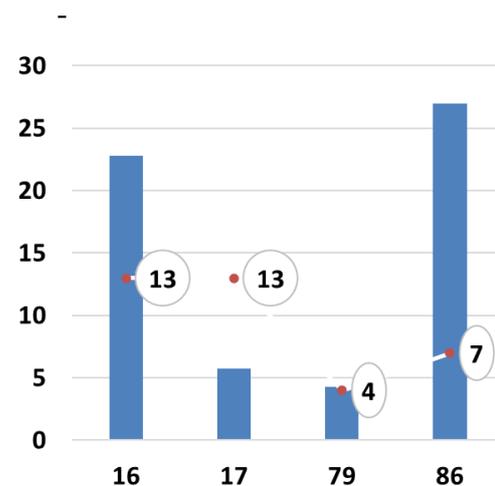
• Pyrale

Seules quelques captures de pyrales sont enregistrées dans la Vienne.

Le vol de pyrale arrive à sa fin.

Ces captures cumulées sont globalement plus importantes en Charente et en Vienne que dans les autres départements. Dans ces départements, la moyenne des captures cumulées par piège (cf. graphique ci-contre) est de 22,7 et 27 individus respectivement pour 13 pièges en Charente et 7 pièges en Vienne.

Moyenne des captures cumulées par département (et nombre de piège par département)



Autres observations :

Les observations réalisées en Charente et sud-Vienne montrent la présence de nombreuses attaques foliaires dans les parcelles examinées, mais le taux moyen d'attaques à l'échelle de la parcelle est faible.

Les larves sont majoritairement à l'intérieur des tiges et les larvaires retrouvés sont généralement aux stades L3 ou L4.

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

Évaluation du risque :

Le 1^{er} vol des pyrales se termine et les derniers stades larvaires sont précoces notamment en Charente. Le 2^{ème} vol de la pyrale est possible dans les prochains jours. Le risque de nuisibilité (quantitative), lié aux larves de 2^{ème} génération issues de ce vol, concernera principalement les maïs semences et pop-corn. En cas de populations importantes de 2^{ème} génération, la qualité du maïs grains peut être dégradée. **Le risque pyrale peut être élevé sur les secteurs à fortes captures.**



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 03/06/25. [Téléchargez la liste.](#)

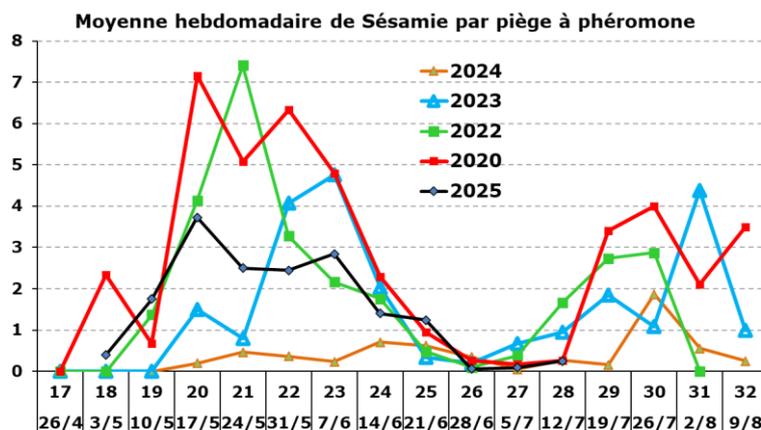
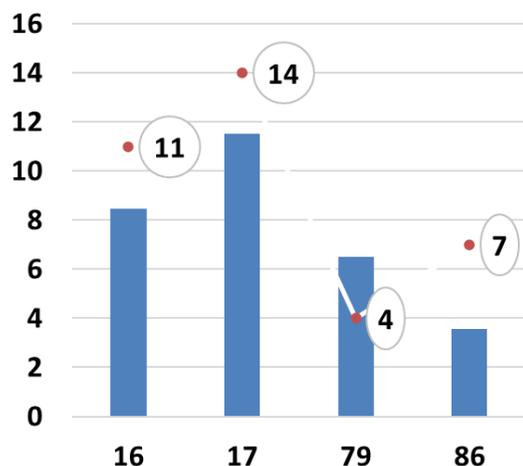
• Sésamie du maïs

Quelques captures sont enregistrées sur un piège en Deux-Sèvres et sur le piège lumineux en Charente-Maritime. Ces captures correspondent au début du 2^{ème} vol de la sésamie.

À ce jour, la moyenne des captures cumulées est plus importante en Charente et plus particulièrement en Charente-Maritime, que dans la partie nord de l'ex-Poitou-Charentes (graphique ci-dessous).

Moyenne des captures cumulées par département

(et nombre de piège par département)



Autres observations :

Les attaques foliaires sont observées en sud Vienne.

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 et en tenant compte de l'importance du vol en cours.

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

Évaluation du risque :

Le 2^{ème} vol de sésamie a débuté. Le risque de nuisibilité (quantitative), lié aux larves de la 2^{ème} génération, concernera principalement les maïs semences et pop-corn. En cas de populations importantes de 2^{ème} génération la qualité du maïs grain peut être dégradée. Le risque sésamie peut être élevé sur les secteurs à fortes captures.

Le risque sésamie prédomine sur celui de la pyrale dans la majorité des situations en Poitou-Charentes. Le suivi du 2^{ème} vol est important pour la continuité de l'évaluation du risque.

La gestion de la deuxième génération sera envisageable au moment où les larves baladeuses prédominent (si disponibilité du matériel spécifique) notamment pour les maïs spéciaux et semence. Poursuivre la surveillance des parcelles plus particulièrement dans les situations où le 1^{er} vol était important et sans gestion de la 1^{ère} génération larvaire des foreurs.

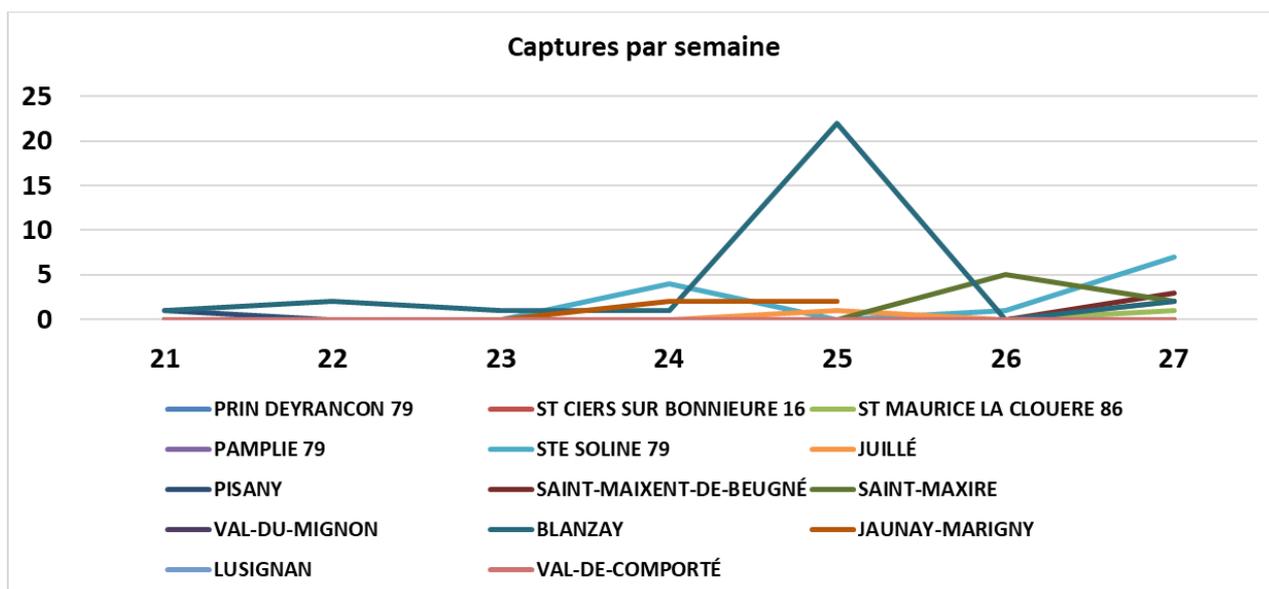


Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 03/06/25. [Téléchargez la liste.](#)

• Héliothis sur maïs

La noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) est un ravageur polyphage. Il peut occasionner, les années à fortes populations et avec des températures élevées, des attaques sur épis de maïs.

Hormis les captures (pièges à phéromone) significatives sur Blanzay (Vienne) et Sainte-Souligne (Deux-Sèvres), les captures de ce ravageur sont faibles.



Pour plus d'information sur ce ravageur consulter :

- [Fiche Ephytia](#)
- [Fiches accidents du maïs](#)

• Chrysomèle du maïs

Le vol de la Chrysomèle est en cours dans les 4 départements. Dans les pièges de référence en Charente, les captures sont pour le moment intenses. Ce ravageur est en progression vers la Vienne et les Deux-Sèvres.

Ce ravageur, responsable d'attaques sur racines du maïs, est désormais implanté dans quelques secteurs dans la moitié sud de Poitou-Charentes. Nos conditions pédoclimatiques sont favorables à son adaptation et à l'infestation de nouvelles parcelles.



Photo : OCEALIA
(N.METAYER)

Afin de vérifier la présence de ce ravageur, il est important de suivre son évolution au niveau du territoire et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter son développement. Il est important de réaliser le piégeage de cet insecte dans les parcelles de maïs des secteurs les plus à risques.

Ainsi, la surveillance de cette Chrysomèle lors des précédentes campagnes montre la progression rapide de ce ravageur sur le territoire. Sa surveillance repose essentiellement sur l'implication des producteurs et techniciens de la filière maïs qui assureront l'observation des pièges attractifs selon un protocole très simple (1 piège par parcelle de maïs) de début juillet à fin août.

Les populations observées en Poitou-Charentes restent encore faibles pour engendrer des dégâts significatifs. Cependant, les populations actuelles risquent de se développer et se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation des cultures, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur.

La surveillance de toutes les parcelles de maïs des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

• Datura

Cette plante invasive est signalée dans quelques parcelles. Le temps chaud et les orages ou averses sont très favorables à son développement notamment dans du maïs ayant rencontré des difficultés de levées ou de pertes liées à la prédation par les oiseaux.

En plus de la concurrence qu'elle crée aux cultures, elle est problématique lors de la récolte car c'est une plante toxique pour l'homme comme pour les animaux.

Il est donc indispensable de mettre en œuvre une stratégie globale de lutte en actionnant tous les leviers permettant d'éviter la production et la dissémination de graines : travail du sol si levée de datura en interculture, gestion des fossés et des passages d'enrouleur, rotation.... En début d'infestation, l'arrachage le plus tôt possible et avant la fructification, est souvent suffisant. En cas d'intervention tardive, il faudra en plus évacuer les plantes arrachées hors de la parcelle infestée et les détruire.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur la reconnaissance, la biologie, la nuisibilité et notamment les moyens de lutte en consultant les liens suivants : <https://www.fredon.fr/nouvelle-aquitaine/fiches-de-reconnaissance> et <http://www.infloweb.fr/datura-stramoine>

Afin de déterminer la répartition de cette adventice sur le territoire, nous vous invitons à signaler sa présence via le lien suivant : <http://www.signalement-adventices.fr/>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEURS, CA 16, CA 86, CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT PIERRE DE JUILLERS, COOPERATIVE DE MATHA, EI.BOTET, ETS FERRU, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, ISIDORE, LYCEE AGRICOLE XAVIER BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".